

PAROLES & MUSIQUE

LE MENSUEL DE LA CHANSON VIVANTE



Claude Nougaro
Bernard Haillant
Lucien Francœur

CHANSON ET ARGENT
I. La production phonographique

- Quelles sont les conséquences, pour une maison comme Phonogram en période de crise économique, du taux très élevé de la T.V.A. sur le disque - le plus élevé d'Europe : 33% - et du piratage, organisé ou individuel ?

- Des conséquences très nuisibles pour l'avenir du disque, et donc de la production. Pour la T.V.A., nous ne sommes pas très optimistes : il y a un tel besoin de recettes en ce moment que je ne vois pas le gouvernement décréter une baisse de son taux, et même un autre gouvernement parce que nous étions autant maltraités par le précédent que par celui-ci, malgré des télégrammes (rires) des deux candidats des deux dernières élections présidentielles nous promettant de mettre fin, aussitôt élus, à ce "véritable scandale culturel", etc. !

Pour le piratage, en revanche, un projet est

en cours de discussion : il s'agit d'établir une redevance sur les cassettes vierges pour dédommager les ayants droit, c'est-à-dire les éditeurs, les auteurs, les compositeurs et les maisons de disques. Il faut savoir qu'il se vend en France 55 à 60 millions de cassettes vierges par an et que 85% d'entre elles servent à enregistrer de la musique. Quant au piratage organisé, il relève tout simplement du banditisme...

- Philips a sorti récemment le compact-disc qui va révolutionner l'industrie discographique. Quel va être son développement et quelle incidence éventuelle aura-t-il sur la création ?

- Sur la création aucune, puisque - même si le compact peut jouer jusqu'à une heure - nous enregistrons seulement la valeur d'un 30 cm. Pas de problème technique de repiquage non plus, ce sera à peu près le même phénomène que celui du passage

du 78 au 33 tours. A partir de la rentrée, nous sortirons simultanément en compact les nouveaux 30 cm d'artistes confirmés. Mais les frais de fabrication, encore très élevés, nous interdisent de tenter dès maintenant un premier disque de jeune en compact.

Fin 83, le parc d'appareils lecteurs de compacts sera de 50 à 55.000 pièces sur le marché français. Dans un premier temps, les gens conserveront leur platine 30 cm, et au fur et à mesure que le parc se développera nous rééditerons une discothèque de base. D'ici deux ou trois ans par exemple, tout Brassens sera réédité en compact-disc...

Propos recueillis par
Fred HIDALGO

- Contact : Phonogram, 24 boulevard de l'hôpital, 75005 Paris (tél. 1-336.32.30).

R.C.A.

Changement de cap...

Filiale de la société américaine Radio Corporation of America, RCA-France est née en 1956. D'abord distribuée par Decca, elle a pris son autonomie en 1969. Sur le plan artistique, RCA a connu ses premières heures de gloire grâce à Alain Barrière et Sylvie Vartan (qui lui est toujours restée fidèle). Au début des années 70, l'arrivée de Bob Socquet à la direction artistique a facilité l'apparition d'une nouvelle génération d'artistes (Simon, Souchon, Voulzy...) : une amorce de production aussitôt confirmée et accentuée par François Dacla, nommé à la direction de la société en 1974, qui permet la (re)découverte d'artistes comme Vasca, Claire, Boris Santeff, Romain Didier ou David Mc Neil. 1980 marque toutefois un changement de cap avec le départ de la plupart d'entre eux... Quelle est donc la politique actuelle de production chanson française de RCA ? François Dacla et Bob Socquet, aujourd'hui président et vice-président respectivement de la société, ont bien voulu répondre à nos questions.

- Tout d'abord, comment analysez-vous ce que certains ont présenté comme étant "la nouvelle chanson française", à laquelle RCA a, semble-t-il, largement contribué ?

- F. Dacla : Tout cela est nul, c'est de l'extrapolation journalistique ! On n'a pas attendu 1978 pour inventer la chanson française ! Est-ce que Johnny Hallyday ce n'était pas déjà la "nouvelle chanson française" ? Ce climat de mode et d'excitation que les journalistes et les médias ont créé autour d'une chanson qui, peut-être, se régénère ou changeait, est totalement superficiel et ne correspond à rien.

Le travail de n'importe quelle maison de disques installée en France, avec un patron et des directeurs artistiques français, c'est de faire de la chanson française. Pourquoi serait-elle vieille, nouvelle, populaire ou non populaire ? On fait de la chanson française, c'est tout, et comme notre ambition est de faire en sorte qu'elle se popularise le plus possible - c'est-à-dire qu'elle ait un maximum de tirage dans tous les genres - nous avons été présents partout. Cela dit, nous sommes des commerçants, donc nous avons pris le bateau, mais en étant conscients de la connerie de cette appella-

tion, pour ma part j'ai averti tout le monde...

- Quand cette "vague" s'est calmée, pourquoi n'avoir pas résigné avec tous ces artistes en lesquels vous aviez cru ?

- F. Dacla : En 78-79 on portait RCA aux nues parce que nous avions un certain nombre de noms, aujourd'hui on a tendance à nous jeter aux orties parce que nous ne les avons plus ! Mais c'est une évolution inhérente à notre métier : je ne suis pas forcément responsable du fait que Jean Vasca ne se soit pas développé, j'ai cru en Jean Vasca, moi, c'est un très grand écrivain, et j'ai cru en Claire qui est un grand talent, qui a une présence formidable. Seulement, la chanson française est celle qui se vend, qui se diffuse, car c'est le public qui juge, finalement.

- A condition que les médias veuillent bien l'informer de ce qui existe, ce qui est loin d'être le cas... Mais comment expliquez-vous "l'évolution" de ces dix dernières années au plan de la production : une activité intensive en direction de la chanson française, un coup de frein, et à présent la crise économique ?

- F. Dacla : Non, j'analyse différemment les choses. Quand je suis arrivé, en 74, notre



catalogue français avait déjà démarré et j'ai décidé de le conforter. Avec Bob Socquet, nous avons mené une politique d'investissements tous azimuts. Et au passage, il est intéressant de souligner - en pensant aux positions que prennent l'administration et le gouvernement par rapport aux multinationales - que ce sont celles-ci qui investissent le plus dans le catalogue français quand les sociétés nationales se contentent souvent de signer des catalogues étrangers en licence... A l'époque, 60 à 70% des gens achetaient des disques français : nous avons donc signé ou re-signé Sylvie Vartan, Chantal Goya - en nous faisant insulter par tout le monde -, Guy Béart, Voulzy, Chatel, Claire, Vasca, Santeff, etc., et on a essayé de développer tout cela.

Mais la maison de disques peut signer des artistes, investir une ou deux fois, mais ensuite c'est à eux de se développer, d'aller au public ou de faire en sorte que le public aille à eux. Et au bout d'un certain nombre d'années, quand on n'a pas réussi à rencontrer le public, de notre faute ou de la faute de l'artiste - je ne juge pas -, eh bien effectivement on tourne la page. A l'époque, RCA était plus en avance en chanson française que d'autres maisons qui avaient



La gravure : une opération délicate...

pris une option plus rock ou pop, maintenant c'est l'inverse. C'est un choix politique : il se trouve que nous avons raison à la fin des années 70 et je pense que nous avons toujours raison maintenant.

- En somme, vous pensez que les artistes que vous avez soutenus un temps et qui, pour certains, ont fait des disques remarquables chez vous, ont fait leur temps ?

- F. Dacla : Je crois que la chanson connaît en ce moment une évolution fondamentale en raison de l'apparition des radios FM (pour lesquelles j'ai toujours été, sachant qu'on en souffrirait dans un premier temps). Prenons le cas de David Mc Neil que j'avais signé parce que j'ai toujours pensé qu'il avait beaucoup de talent : David vendait plus de vingt mille disques par an, sans radios, sans médias. Les gens recherchaient la chanson rare. Aujourd'hui, avec la libéralisation des médias et l'environnement musical plus développé, on n'achète plus ce qu'on peut copier gratuitement. Ce qui fait qu'une grande partie du catalogue "chanson française de qualité", qui vendait presque suffisamment pour amortir les coûts d'enregistrement, n'a plus vendu du tout - ou presque - du jour au lendemain.

- Ne s'agit-il pas davantage de piratage que de libéralisation des ondes ? Car rien n'a changé pour ce qui est des postes nationaux.

- F. Dacla : Il y a le piratage, mais il y a surtout le fait que les gens sont moins frustrés qu'avant, et c'est là que la création, à mon avis, est en danger par rapport aux médias. Autrefois, nous investissions dans les choses difficiles, car nous savions qu'il existait un marché pour cela : Mc Neil vendait vingt mille 30 cm par an, Claire dix mille, Vasca sept à huit mille... Maintenant ce marché n'existe plus, il est récupéré par les radios locales qui le diffusent gratuitement. C'est peut-être la plus importante des parties cachées du problème...

- Cette modification du marché a-t-elle entraîné pour vous des méthodes différentes de travail ? Vous n'allez sans doute plus autant à l'extérieur, à la recherche du talent rare et original ?

- F. Dacla : Je pense effectivement qu'aujourd'hui nous restons trop à l'intérieur des murs, mais Bob Socquet vous répondra mieux que moi sur ce point...

- B. Socquet : Il faut dire que les maisons de disques n'ont plus assez de personnel

échec, sinon vous les auriez gardés : n'en avez-vous pas tiré la conclusion qu'il valait mieux vous priver désormais d'un certain genre de chanson, disons moins immédiatement populaire que les autres ?

- B. Socquet : Je ne pense pas que cela ait pu influencer sur nos choix artistiques, ce qui a changé c'est notre degré de patience. Quand tout va bien, que le marché est en expansion, que l'on dispose des vitrines nécessaires et que le public réagit un tant soi peu, on peut se permettre d'être très patients, de tenir à bout de bras un investissement très lourd - et de plus en plus, car le coût d'un disque a doublé en trois ans -, on peut se permettre de laisser l'artiste créer comme il l'entend pendant un certain nombre d'années : avant de vendre du disque, Voulzy a eu cinquante contrats... Mais plus le marché se rétrécit, plus la concurrence devient âpre, plus les vitrines diminuent, et moins on peut donner de temps à l'artiste. Ce n'est pas un problème de choix par rapport à un genre de chanson donné, mais bien un problème de temps : il est évident que, dans un marché en récession, nous serons de moins en moins patients. Mais cela ne veut pas dire qu'on va se fixer par ordinateur un choix d'artistes correspondant aux critères et aux modes du moment, dans ce cas la maison meurt demain !

- Ce marché en récession a-t-il provoqué une diminution de votre contingent de jeunes artistes par rapport à la produc-



Le stockage : "Au prix actuel de l'argent..."

tion de nouveaux disques d'artistes confirmés ?

- B. Socquet : Il y a eu effectivement moins de nouveaux enregistrements...

- F. Dacla : Non, je crois qu'on a enregistré autant de nouveaux artistes en 82 qu'en 81 et qu'on a investi le même budget...

- B. Socquet : C'est à vérifier, c'est intéressant...

- Il y a donc pour le moins stagnation. N'avez-vous donc pas tendance à favori-

pour sortir; mais pour le reste rien n'a changé, ni dans la manière de travailler ni dans la curiosité : on reçoit toujours autant de gens et de cassettes, on écoute toujours autant de choses, on continue de marcher au coup de foudre parce qu'on ne peut marcher qu'à ça.

- Malgré tout, votre fonctionnement a dû se trouver modifié par les résultats du passage chez vous d'artistes comme Vasca ou Claire ? Si la réussite artistique est évidente, commercialement il y a eu

tion de nouveaux disques d'artistes confirmés ?

- B. Socquet : Il y a eu effectivement moins de nouveaux enregistrements...

- F. Dacla : Non, je crois qu'on a enregistré autant de nouveaux artistes en 82 qu'en 81 et qu'on a investi le même budget...

- B. Socquet : C'est à vérifier, c'est intéressant...

- Il y a donc pour le moins stagnation. N'avez-vous donc pas tendance à favori-

ser la production de nouveaux disques d'artistes "porteurs" au détriment de nouveaux talents ?

- F. Dacla : Disons que les artistes sur lesquels on peut montrer de la patience sont moins nombreux qu'avant, c'est vrai. Cela dit, il faut parfois montrer plus de courage pour signer quelqu'un du type de Léo Ferré* - qui ne passe toujours pas en radio - que n'importe quelles petites mélodies dont on croit qu'on va en vendre un million et que l'on vend finalement à trois cents exemplaires en ayant investi autant d'argent. On est quand même là pour faire de l'argent, donc pour trouver des choses qui se vendent, mais aussi en partie pour faire ce que l'on a envie de faire. On a toujours eu, et encore aujourd'hui malgré les difficultés du métier, une certaine éthique, je pense.

Il faut dire, par exemple, puisqu'on accuse souvent les multinationales et les sociétés industrielles de disques de presser leurs artistes, qu'à RCA nous les respectons. Sinon, nous aurions eu en 82 un disque de nos trois ou quatre artistes majeurs : Souchon, Simon, Voulzy, Carole Laure-Lewis Furey...

- Certains artistes se plaignent d'avoir enregistré des disques ou des titres dans certaines maisons qui ne les ont jamais sortis. Le cas s'est-il présenté chez vous ?

- F. Dacla : Ne parlons pas des artistes "gelés", d'untel qui à une certaine époque signait des artistes à tour de bras pour qu'ils n'aillent pas chez les concurrents, parce que c'est aberrant, mais des enregis-

trements qui ne sortent pas : cela peut arriver, oui, avec ou sans l'accord de l'artiste...

- B. Socquet : Il se passe tellement de choses plus ou moins contrôlables entre le fameux coup de foudre dont on parlait, l'écoute d'une maquette et le disque fini, mixage et tout, qu'il est arrivé qu'on ne sorte pas un disque parce qu'on estimait que ça n'en valait pas la peine. Quitte à le reprendre en le refaisant d'une façon tout à fait différente. Mais on en parle toujours avec l'artiste, et c'est à la fois une grande déception sentimentale et commerciale.

- Comment s'établissent les budgets d'enregistrement ? En fonction de la notoriété, du degré de carrière de l'artiste ?

- B. Socquet : Non, on ne se pose même pas la question. Chaque cas est examiné individuellement avec l'artiste en fonction des besoins que l'on estime nécessaires à sa création.

- Que pensez-vous de la question des disques pilonnés ? S'il n'est plus possible de les conserver en stock, ne serait-il pas plus rentable et plus "moral" de les revendre à l'artiste ?

- F. Dacla : Deux points sont à considérer. Le premier est une question stupide d'administration à régler entre la maison de disques et l'artiste. Le second est plus ennuyeux : si un disque est pilonné, c'est qu'il ne se vend pas, or bien souvent les artistes dont les disques ne se vendent pas n'ont pas d'argent; leur vendre leurs disques - et je suis tout à fait pour sur le principe - c'est accroître leurs problèmes financiers. C'est une question malheureusement insoluble de par les difficultés de la vie : au prix actuel de l'argent, on ne peut plus se permettre de conserver en stock des disques qui se vendent à moins de

mille exemplaires par an. Mais on fait des progrès, depuis quelque temps on represse des disques pour des artistes qui les vendent à leurs concerts...

- Ne pourriez-vous pas plutôt leur vendre les bandes enregistrées, dans la mesure où vous ne les exploitez plus ?

- F. Dacla : Ecoutez, si vous êtes propriétaire d'une maison, vous vendez ses murs ?... C'est tout.

- Précisément, face à l'évolution structurelle des maisons de disques que va entraîner le remplacement du 30 cm par le compact-disc, comment voyez-vous l'avenir de vos murs ?

- F. Dacla : Je pense que le compact peut nous aider à regagner des générations et des générations de fidèles. C'est un bon compagnon, une nouvelle technologie, c'est un petit disque, on peut le manier, il ne casse pas, il est un peu magique et c'est formidable. L'industrie discographique n'aura plus à souffrir de la comparaison avec les autres technologies : on pourra passer sans complexe du compact au magnéscope ou au mini-ordinateur.

C'est un défi industriel - on n'a pas encore trouvé la solution pour le simple et il faut savoir que la France profane actuellement n'achète plus de L.P. mais des 45 tours simples - et cela posera aussi un problème de création, parce qu'il est stupide de disposer d'une heure d'enregistrement (et même deux, à vrai dire) sans l'utiliser. En tout cas, le compact-disc est à mon avis une grande chance pour l'industrie.

**Propos recueillis par
Mauricette et Fred HIDALGO**

* Le dernier enregistrement de Léo (cf. PM 28) vient de battre le record absolu des ventes d'albums tri-
ples...

RCA, 9 avenue Matignon, 75008 Paris (tél. 1-256.70.70 - 359.92.60).

Détail du coût d'enregistrement moyen d'un 30 cm	STUDIO	MUSICIENS	ARRANGEUR (pers. artistique)	PERSONNEL TECHNIQUE	BANDE
PHONOGRAM	4.800 F H.T./titre 12 h par titre	13.500 F/titre		4.140 F/titre	1.800 F/titre
AUVIDIS (1)	3 à 5.000 F/jour 3 à 8 jours	15 à 20.000 F 20 séances	19.000 à 28.000 F	Compris dans prix du studio	2.000 F H.T. (24 pistes)
CHANT DU MONDE	2 à 6.000 F/jour 10 à 15 jours	7 à 800 F/3 h 3 à 4 jours	Personnel de la maison	Compris dans prix du studio	825 F/bande 3 ou 4 par 30 cm
JAM	20.000 F T.T.C. (8 jours)	10.000 F (2) et 20.000 F	-	Compris dans prix du studio	1.700 F H.T.
PLURIEL	3.000 F/jour 10 à 15 jours	1.000 F/jour (3) et par personne	1.500 F par titre	Compris dans prix du studio	5.000 F environ
MUSIC'AL	1.000 F/jour 5 à 7 jours	1.000 F/musicien 5.000 F de moyenne	1.000 à 1.500 F	Compris dans prix du studio	Comprise dans prix du studio
REVOLUM	13.500 F H.T. 1 semaine	1.000 F/musicien	-	600 F/jour	1.200 F T.T.C. (16 pistes)
ANNE SYLVESTRE	7.800 F T.T.C. (17 heures)	45.000 F 12 musiciens	14.300 F	Compris dans prix du studio	2.000 F (24 pistes)
LOUIS CAPART	21.400 F T.T.C. (9 jours)	4.000 F (4) 2 musiciens	-	Compris dans prix du studio	1.000 F T.T.C. (16 pistes)

NOTES. RCA n'a pas répondu à notre questionnaire chiffré. 1) A ces prix peuvent s'ajouter des frais de location d'instruments de 1.000 à 4.000 F H.T. et des frais de copiste (écriture des partitions) de 1.500 à 3.000 F. 2) La répartition est assurée par le chanteur. 3) Prix de gré à gré : dans les deux cas (Jam et Pluriel) le personnel technique est compris dans la location du studio. 4) Les deux musiciens perçoivent des royalties sur la vente : 2.000 F chacun sur la base de 1.000 disques.

■ A l'ami de Pierrot à Angers, le 12 Dominique, le 13 Ze Vil-Brod-kins, le 14 Mouce, le 19 Mörice Benin, les 20 et 21 Gérard Leina, les 26 et 27 Jean-Claude Deret, le 28 Jean-Luc Gaboriau.

■ Tannahil Weavers, le 10 à Brest, le 11 à Quimper, le 12 à St Pol de Léon, le 13 à la Chêze, le 14 à St Gilles-les-Bois.

■ A Konfort Prad, le 20 Couton-Fisher, le 27 Michel Vivoux, le 10/6 Jean-Yves Lacombe et Mandibules, le 17 Maurice Reverdy.

■ Au Neptune à Alençon, les 12-13 et 14 Angélique Ionatos, du 18 au 21 Bernard Meulien (spectacle Coute), les 25-26 et 27 Ben Zimet, les 28-29 et 30 Lamine Konté, le 31 Ali Kirane.

■ Co-organisées du 16 au 19 mai par la Maison de la Culture de Nantes et le Collectif d'Animation Musicale d'Orvault, des "Rencontres vocales" proposeront les spectacles de R. Harvey du Roy Hart le 16, d'Annick Nozati et de Tamia le 17, du Trio TM et de l'ensemble vocal contemporain le 18, et de Dominique Montain le 19. Rens. MC, 18 rue Scribe, 44000 Nantes (tél. 40-73.07.11).

■ Les 21 et 22 aux Herbiers (Vendée), 1er Festival Ekinox de rock-jazz rock. Avec le 21, les groupes Unique vérité, Bijou, Outsider, Accords perdus, Kaçala and friends, Steel pulse, Klaus Schulze, et le 22 Maurice blues band, Maldoror, Little Bob Story, Bruno Letort sextet, Dudule jazz band, Lionel Vassalaki ainsi que Rachid Bahri et Francis Lalanne. (Rens. Brice Thomas, tél. 6-996.44.81).

■ Festival de musique et chansons de femme les 10, 11 et 12 juin à Roissy-en-Brie, sous chapiteau avec, à 20 h, le 10 Catherine Le Forestier et Juliette Gréco, le 11 Elizabeth Wiener et Sapho, le 12 à 16 h Marie-Paule Belle. A noter aussi les après-midis réservés aux "chanteuses amateurs" : le 11 "rock au féminin ou mixte", le 12 "femmes ACI", précédés le 10 par une journée consacrée aux enfants avec Mannick.

■ Les 27, 28 et 29 à Angoulême festival de la chanson avec, notamment, Michel Boutet, Xavier Lacouture, Jean-Luc Roudière et Francis Lalanne.

■ Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire organisent les 21, 22 et 23 à Presles trois jours de musiques de tous les pays, chansons, représentations théâtrales, mimes, jazz avec entre autres : Marie-Paule Belle, Touré Kunda, Josephina, Duval et Machon, Patrick Elias, etc. Rens. BP 233, 75 Paris 18.

■ Pour son 5ème festival, l'association des Grands Chemins de Vinon-sur-Verdon (83) présente "six heures pour la chanson" le 14 mai avec, notamment, Miquela et Chapacans, Jean-Paul Carrat, Pierre Méric, Sara Alexander, J. Lois et sei companhs, Jose Walter.

■ Organisé par l'Association Pour l'Animation d'Yzeure (APAY), le 3ème carrefour de la chanson pour enfants recevait ce mois-ci (du 3 au 6) Luce Dauthier, Christiane Oriol, Christiane Pichon, Marie-Annick Berriat, Marén Berg, Claire, Jean-René Ducrozet, Gaby Marchand, Marc Ginot, Pierre Beauvais et Marc Vincent. De nombreuses animations scolaires sur 21 communes du département et la participation de chorales d'enfants devaient compléter cette manifestation. Rens. Mairie d'Yzeure, 03400 (tél. 70-46.28.56).

■ Le 10ème festival des arts traditionnels de Rennes (dont nous avons dit dans le précédent numéro qu'il se déroulait à Paris entre le 23 avril et le 19 mai à la Maison des Cultures du Monde) aura également lieu à... Rennes entre le 3 et le 11 mai. Pour le détail des spectacles (Inde, Océan indien, Pakistan, Maroc, Tchecoslovaquie, Ghana, Egypte, Togo, Somalie, USA, Irak, Vietnam, Arménie, Turquie...), contact : Maison de la Culture, 1, rue Saint-Helier, 35000 Rennes (tél. 99-79.26.26).

■ 2ème festival de la chanson vivante à Estissac (Aube, RN. 60) les 11 et 12 juin : 15 chanteurs et groupes pour un week-end "loin de l'avariété". Contact, rens. tél. (25)21.73.97.

■ Le "Printemps culturel" de la Roche-sur-Yon propose entre le 23 avril et le 25 juin une série de manifestations artistiques, dont les récitals "chanson" suivants : Michel Fontayne le 27 mai, journée rock "non stop" le 18 juin, et concert rock le 22 avec les groupes Exaphonia et Doctor Feelgood.

Pour le prochain numéro
merci
de nous envoyer vos dates
pour la période allant
du 20 juin au 10 septembre

SUISSE

■ Hubert-Félix Thiéfaine, le 28 à Delemont, le 30 à Sion, le 31 à Genève, le 1/6 à Lausanne.

BELGIQUE

■ Christiane Stefanski, le 13 au CC de Perwez, le 14 à Vottem, le 15 à la Calamine, le 3/6 au foyer culturel de Flémalle-Grande.

■ A la Soupape (rue A. de Witte 26 A, Brx), le 28/5 Patrick Dewez et Claude Maurane, le 3/6 Jacques-Ivan Duchesne.

PARIS

■ Au Concorde, le 18 Catherine Le Forestier, le 27 Guy Béart.

■ Claude Nougaro, du 25/5 au 9/6 au Palais des sports.

■ Thierry Graal, du 19 au 21 au Manhattan's studio 5 (35 rue Montéra, 12ème).

■ Mama Béa, jusqu'au 14/5, Tamia et Pierre Favre le 6/6 à Bobino.

■ Marie Ecorce ("Mon mec c'est Mac") jusqu'au 22/5 au Théâtre des Templiers (49 rue de Bretagne, 3ème).

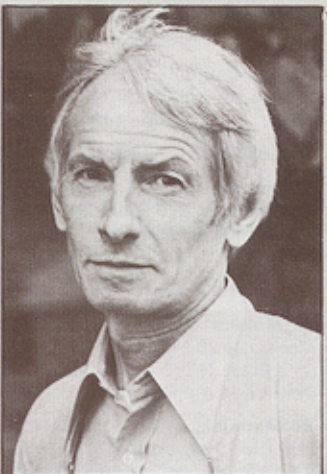
■ Henri Guédon, du 17 au 21 au TEP.

■ Danielle Kelder, le 19/6 à la fête de la paix.

■ "Villette en fête" - manifestation placée sous l'égide du ministère de la Culture - présente du 6 au 10 mai sous le nouveau chapiteau installé au parc de la Villette, à Paris, les cinq soirées suivantes : le 6 co-récital Léo Ferré - Font et Val, le 7 rock irlandais avec Moving hearts et Rory Gallagher, le 8 musiques et chants d'Afrique du Nord avec Ait Menguellet-Azenzar (Algérie) et Nass El Ghiwan-Akqua (Maroc), le 9 co-récital Charlié Couture - Dollar Brand (Abdullah Ibrahim), et enfin le 10 mai soirée Brésil autour de Bernard Lavilliers qui devrait se transformer en grand carnaval brésilien. Rens. Coker, tél. 1-367.20.00.



■ Michèle Bernard, du 17 au 28 au Théâtre de Paris (15 rue Blanche, 9ème).



■ Revoilà Pierre Louki (lire la présentation de son nouvel album dans la rubrique disques de ce même numéro), et le regard doucement voilé qu'il porte sur les choses : couleur de soleil sous la brume, spécialisé dans les éclipses. Le revoilà avec son troupeau de 170 chansons (dont un tube : "La même aux boutons-tons"). Le reste est pratiquement neuf. Il a si peu servi, dit-il... Accompagné aux pianos par Jean-Claude Amalian et Georges Rabol, il sera jusqu'au 14 mai à la Comédie de Paris (42, rue Fontaine, Paris 9ème - rens. 281.00.11).

■ Francisco Montaner, jusqu'au 31/5 au Théâtre des Déchargeurs (1er).

■ Sol, jusqu'au 12/6 au Théâtre de la Potinière (2ème).

■ A la Tanière, du 11 au 14/5 J.B. Emery (20 h 45) et Louis Capart (22 h 30), du 18 au 21 et du 25 au 28 festival Gaston Coute (20 h 45), Michel Arbatz (22 h 30).

■ Au Théâtre du Forum des Halles, du 17 au 22 Touré Kunda, du 24/5 au 4/6 Scharif Alaoui, Souad Mahassen, le 14 Uña Ramos, les 16 - 17 et 18 Humair/Texier/Jeanneau, Eric Toccanne, les 16 et 17 Eric Lelanne, le 18 Michel Portal.

■ A la "Semaine de l'humour", au Ranelagh (235, rue de Vaugirard, Paris 15e - tél. 567.26.65), de 19 à 20 h : Acousnie les 16 et 21, Guy Pothier les 17 et 20, Hubert le 18.

■ Du 10 mai au 12 juin sous le Chapiteau des clowns (rue Jean Zay, Paris 14ème, métro Gaité), Christian Camerlynck interprétera des chansons inédites de Jacques Debronckart, Jean-Louis Caillat, Marc Frimat et Patrick Sinia-vine, accompagné par quatre musiciens sous la direction de Jean-Paul Roseau qui signe l'essentiel des musiques.

En première partie, la Compagnie Synadelphes (7 danseurs) créera trois ballets. Après Paris, danseurs, chanteur, musiciens et chapiteau partiront pour une tournée en France en commençant par le Nord. (Contact C. Camerlynck, c/o Benoit Ganne, 18, rue de la Boche-rie, 75005 Paris - tél. 326.87.06).